



Actualité de la paix & des grandes puissances

Comment se dessine le système des
grandes puissances aujourd'hui ?

2005

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. ECLAIRCISSEMENT DES CONCEPTS DE BASE ET HISTORIQUE DES STRUCTURES DU SYSTEME INTERNATIONAL	7
2.1. LA NOTION DE PUISSANCE	7
2.2. QUELQUES TENTATIVES D'ÉVALUATION COMPARATIVE DES PUISSANCES	16
3. LES GRANDES ET MOYENNES PUISSANCES ACTUELLES	29
3.1. LES ETATS-UNIS, UNE « HYPERPUISSANCE » ?	29
3.2. LES AVANCÉES DE L'UNION EUROPÉENNE (UE)	32
3.3. LA RUSSIE, ENTRE GRANDEUR ET DÉCADENCE	35
3.4. LE JAPON, UNE PUISSANCE EN MANQUE D'AUTONOMIE	37
3.5. LE RÉVEIL DE L'EMPIRE DU MILIEU	38
3.6. LE MIRACLE INDIEN	39
3.7. L'AFFIRMATION DU BRÉSIL	40
3.8. LA PUISSANCE SUD-AFRICAINE	41
3.9. QUELLES PLACES POUR LES MONDES ARABE ET MUSULMAN ?	41
4. COMMENT FONCTIONNE LE SYSTEME INTERNATIONAL AUJOURD'HUI ?	43
4.1. ELÉMENTS NOUVEAUX DE L'ÈRE POST-BIPOLAIRE	43
4.2. CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTUELLE STRUCTURE INTERNATIONALE	44
4.3. ÉVOLUTIONS DE L'OTAN ET DE L'UE	48
4.4. LA QUESTION DU REPLI IDENTITAIRE	50
5. QUELS SONT LES AUTRES GRANDS ACTEURS DE LA SCÈNE INTERNATIONALE, LEUR POIDS ?	53
5.1. LE POUVOIR ÉCONOMIQUE (LES MULTINATIONALES)	53
5.2. LES MOUVEMENTS RELIGIEUX	54
5.3. LES MOUVEMENTS TERRORISTES, CARTEL DE LA DROGUE, MAFIA...	55
5.4. LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	57
5.5. LES ONG OU LE « POUVOIR FLUIDE »	58
6. CONCLUSIONS	61
7. QUELQUES RECOMMANDATIONS	64
8. BIBLIOGRAPHIE	66
9. ANNEXES	69

1. INTRODUCTION

D'une ou de deux décennies après les mutations qui ont bouleversé l'Union soviétique et qui aurait mis fin à la Guerre froide, nous nous retrouvons face à un système international en redéfinition. Les relations russo-américaines restent certes importantes de nos jours, mais elles ne domineraient plus désormais le paysage stratégique. A la place, plusieurs relations, tantôt plus critiques, tantôt plus solides, se sont tissées et déterminent le système actuel des grandes puissances. Aujourd'hui, nous ne pouvons pourtant pas encore prétendre qu'un ordre international stable à supposer qu'il puisse exister est apparu pour remplacer celui de la Guerre froide. Cependant, il est devenu possible ces dernières années de détecter certaines tendances qui définissent la structure internationale en formation.

De graves questions se posent aux citoyens quant à l'existence, mais aussi quant à la légitimité des grandes puissances. Un mouvement de paix ne peut pas ignorer ces interrogations, et sa première préoccupation est d'éclairer le citoyen épris de démocratie et de liberté humainement raisonnable. Il convient dès lors de jeter un jour aussi objectif que possible sur l'actualité des grandes puissances, déclarées, reconnues ou émergentes, méconnues ou encore à confirmer.

Les Etats-Unis d'Amérique ou la Russie ont-ils encore le moyen d'être une grande puissance après les échecs répétés du Vietnam jusqu'à l'Irak en passant par la Tchétchénie et l'Afghanistan, et ce, depuis plus d'un quart de siècle ? L'Union européenne avec ses 25 pays membres serait-elle déjà une puissance mondiale ? Et la Chine, n'émerge-t-elle pas devant nos yeux comme une grande puissance ? Quid de l'Inde, du Japon ou du Brésil ? Disposer d'armes nucléaires est-il un critère suffisant pour être considérée comme grande puissance ? Les multinationales ou les grandes religions ne seraient-elles pas également des grandes puissances à leur façon ? Le système des grandes puissances du XXe siècle dominé par l'Union soviétique et les EUA subit, selon nous, des mutations remarquables aujourd'hui et indiquerait une toute nouvelle configuration pour demain. Il s'agit de l'explorer attentivement et, à partir de cette exploration, de conclure, du moins, du point de vue de l'UE.

Enfin, les menaces, les risques ou les défis géopolitiques d'aujourd'hui semblent bien changer de figure. Dans le monde, les sept "risques" identifiés par l'ONU seraient en ordre d'importance décroissant les suivants:

- trois de nature socio-économiques: pauvreté; maladies et épidémies; détérioration environnementale;
- deux de caractère militaire: conflits interétatiques et prolifération d'armes ABCN;
- enfin, deux autres très proches l'un de l'autre: terrorisme et criminalité.

Un constat : les risques dont nous entendons le plus souvent parler ne se trouvent guère en première place.

Pressentant cette situation, la Commission Géopolitique de Pax Christi Wallonie-Bruxelles¹ s'est donné la tâche de permettre au mouvement de pouvoir resituer l'UE dont la Belgique dans le « nouveau système des grandes puissances » afin d'élaborer ses objectifs et ses plans d'actions futures : il s'agit des objectifs de désarmement, de réconciliation et de paix dans le monde à partir de Bruxelles et de Wallonie en tant que réalités concrètes du mouvement. Le but est donc d'analyser les tendances perçues et de mieux cerner les orientations prises par les grandes puissances. C'est dans cette perspective que la Commission a organisé un cycle de trois tables rondes auxquelles ont été invités des experts du milieu diplomatique, scientifique et politique.

Le présent document reprend synthétiquement :

- des éléments de la note de départ qui a pu servir pour lancer des débats des tables rondes,
- des apports théoriques et des différents points de vue de chaque intervenant sur les questions abordées.

Voici, dans l'ordre chronologique d'intervention, la liste de ces experts qui, dans la majorité des cas, sont intervenus à titre personnel²:

- ✓ Philippe de Schoutheete de Tervarent – ambassadeur, ancien représentant permanent belge auprès de l'Union européenne ;

¹ Les membres de la Commission sont: Christian Bassine, Anne-Sophie Poncelet, Benoît Albert, Françoise Orban, Amine Aït-Chaalal (en congé), Nicolas Bárdos-Féltoronyi (animateur de la commission et co-auteur du présent document)

² Pour garantir néanmoins la confidentialité des propos tenus, nous n'attribuerons nommément pas la paternité de tel ou tel jugement ou considération à des différents intervenants, sauf en ce qui concerne une carte géographique et un schéma d'explication.

- ✓ Françoise Orban – chargée de cours au laboratoire interdisciplinaire de géométrie statistique appliquée à la télédétection des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix ;
- ✓ Pierre Vercauteren – professeur de Sciences Politiques à la FUCAM et coordinateur du Réseau d'étude sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'état et des Nations ;
- ✓ Galia Glume – assistante de recherche au Centre d'études des crises et des conflits internationaux de l'UCL ;
- ✓ Thierry Balzac – chercheur au Centre for European Policy Studies
- ✓ Ignace Berten – dominicain, théologien, responsable de l'association Espace - Spiritualités, Cultures et Sociétés en Europe ;
- ✓ Dominique Weerts – chef de cabinet adjoint de la présidente du CDH sur les questions internationales, d'asile et d'immigration
- ✓ Pierre. Galand – sénateur PS.

Cette étude comporte essentiellement quatre grandes parties. *Premièrement*, nous avons estimé nécessaire de débiter par une partie relativement théorique permettant de clarifier certaines notions qui seront fréquemment utilisées dans le reste du document. D'une part, il sera question de définir le concept de puissance et d'analyser les différents attributs de la puissance internationale. D'autre part, nous éclaircirons les notions de système et de structure internationale et nous retracerons un bref historique des différentes structures internationales qui se sont succédées depuis le Traité de Westphalie en 1648.

Deuxièmement, nous nous arrêterons sur les principales grandes et moyennes puissances internationales actuelles en analysant essentiellement leur place et leur poids au sein du système international ainsi que leurs relations avec les autres puissances. Après les « anciennes » puissances – Etats-Unis, Union européenne, Russie et Japon, nous nous intéresserons aux puissances émergentes comme la Chine et l'Inde et dans une moindre mesure le Brésil et l'Afrique du Sud. Nous poserons également la question de la place occupée par le monde musulman.

Troisièmement, nous nous intéresserons au fonctionnement de la structure internationale de l'« après-après » Guerre froide. Nous commencerons par discuter des deux grandes nouveautés de l'ordre post-bipolaire : la mondialisation et l'apparition de nouveaux acteurs internationaux. Ensuite, nous chercherons à caractériser l'actuelle structure internationale. Pour ce faire, nous analyserons l'hypothèse « uni-multipolaire » de S. Huntington, ses

avantages et ses défauts. Finalement, nous verrons que différents éléments sont susceptibles de déstabiliser l'actuelle structure déjà bien fragile, même s'il existe également des facteurs de stabilité non négligeables. Dans le cadre de cette partie sur la structure internationale, deux sujets ont encore été abordés lors des tables rondes. Il s'agit de l'évolution de l'Union européenne et de l'OTAN ainsi que de leurs relations. Nous verrons que les divergences de vue entre Européens et Américains posent aujourd'hui quelques problèmes quant à la poursuite des objectifs de chacune de ces deux organisations. Par ailleurs, nous discuterons également du phénomène de repli identitaire évoqué à plusieurs reprises lors des discussions.

Quatrièmement, il était impossible de considérer le système international actuel sans nous pencher sur les nouveaux acteurs non étatiques de la scène internationale. Ces acteurs étant très nombreux, nous ne reprendrons que les plus importants et particulièrement ceux qui ont fait l'objet de discussion lors de nos rencontres. Nous nous demanderons donc en quoi les multinationales, les mouvements religieux, les mouvements illégaux, les organisations internationales et les ONG sont aujourd'hui devenus des acteurs internationaux incontournables avec lesquels les Etats doivent composer.

Cette étude se terminera par une conclusion reprenant les principales idées développées. Ce sera également l'occasion de poser la question de l'Etat-nation. En effet, après avoir vu tous les bouleversements vécus par le système international, nous nous interrogerons sur ce que devient l'Etat aujourd'hui, alors qu'il n'a plus le monopole de l'action internationale et que les facteurs de puissance se sont fortement compliqués.

2. ECLAIRCISSEMENT DES CONCEPTS DE BASE ET HISTORIQUE DES STRUCTURES DU SYSTEME INTERNATIONAL

2.1. La notion de puissance

« *La politique internationale, comme toute politique, est une lutte pour la puissance.* » H.Morgenthau.

Le Petit Robert définit la puissance comme « le caractère de ce qui peut beaucoup, de ce qui produit de grands effets ». La puissance est, avant tout, une notion de contrainte psychologique, physique ou autre. L'exercice de la puissance est l'exercice d'« un contrôle humain sur l'esprit et les actions d'autres hommes »³. Il s'agit d'une relation spécifique entre celui ou ceux qui l'exercent et celui ou ceux sur lesquels elle s'exerce. Selon M. Weber, la puissance signifie « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance ».

Qu'en est-il exactement de la puissance au sens des relations internationales ? R. Aron considère que la puissance sur la scène internationale équivaut à la « capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités ». Cette capacité est le produit d'une combinaison de facteurs objectifs et subjectifs qui se cristallisent sous l'effet d'une certaine configuration historique en une volonté collective. Par ailleurs, la puissance d'une unité politique se situe non pas dans l'absolu, mais dans le cadre d'une interaction avec une ou plusieurs autres unités politiques.

Avant d'analyser ces différents facteurs, quelques distinctions conceptuelles s'imposent.

➤ Un saut qualitatif distingue le *pouvoir* de la *puissance*. La puissance est nécessairement réelle et dynamique alors que le pouvoir peut être virtuel et statique. La puissance est forcément liée à l'action, elle est du pouvoir en action car elle suppose la

³ Morgenthau H., *Politics among Nations, The Struggle for Power and Peace*, Knopf, New-York, 1973, p. 28.

projection de la force. « Si la force est une faculté ou une capacité, la puissance en est la réalisation : elle se grave dans le temps. Elle crée une hiérarchie entre les Etats. »⁴

➤ Il importe de bien distinguer la puissance au niveau *interne* et *externe* d'un Etat. « La puissance sur la scène internationale diffère de la puissance sur la scène intérieure, parce qu'elle n'a pas la même envergure, n'utilise pas les mêmes moyens, ne s'exerce pas sur le même terrain. »⁵, bien que, selon nous, il y en ait une continuité certaine.

➤ La distinction entre les notions de puissance douce (*Soft Power*) et de puissance dure (*Hard Power*) est devenue, d'une certaine façon, à la mode en étude des relations internationales, surtout d'origine américaine. « Le *Soft Power*, ou puissance de séduction, de cooptation, est l'habileté d'un Etat à convaincre, à dresser l'ordre du jour politique d'une manière qui modèlera les préférences exprimées par les autres ». Il s'agit de la capacité d'une nation à « structurer une situation de telle sorte que les autres pays fassent des choix ou définissent des intérêts qui s'accordent avec les siens propres »⁶. Une telle puissance en douceur s'appuie sur des ressources intangibles telles que la culture, l'idéologie ou les institutions, mais aussi la menace d'user de la force, le chantage et la corruption. Le « *Hard Power* », a contrario, est la puissance de commandement c'est à dire l'emploi de la force, de la contrainte à l'état brut. Cette puissance, moins subtile et plus agressive que le « *Soft Power* », repose sur des éléments tangibles comme la force militaire ou le poids économique. Enfin il faut mentionner le « pouvoir fluide » des ONG dont il sera question à la section 5.5.

➤ La *puissance actuelle* et la *puissance potentielle* sont deux notions qu'il s'agit de bien distinguer. La *puissance potentielle* est l'ensemble des ressources humaines, morales et matérielles que chaque unité politique possède virtuellement. La *puissance actuelle* correspond à la force réellement mobilisée pour la conduite de la politique extérieure, en temps de paix ou de guerre⁷. Lorsque la *puissance potentielle* est conséquente, elle peut avoir un effet dissuasif et le recours à la *puissance actuelle* s'en trouve alors limité.

➤ La notion de puissance peut également se décomposer en *puissance offensive* et *puissance défensive*. La *puissance offensive* peut se définir comme la capacité d'une unité politique à imposer sa volonté aux autres et la *puissance défensive* comme la capacité d'une

⁴ Garcin T., *Les Grandes Questions Internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Economica, Paris, 2001, p. 65.

⁵ Aron R., *Paix et Guerre entre les nations*, Camman-Levy, Paris, 1984, p. 62.

⁶ Smouts M-C, Battistella D. Et Vennesson P., *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Paris, 2003, p. 414.

⁷ Aron R., *op.cit.*, p. 60.

unité politique à ne pas se laisser imposer la volonté des autres⁸. En général, les petites puissances ne peuvent avoir que des ambitions défensives. En revanche, les grandes puissances ambitionnent souvent de posséder une *puissance offensive* afin de pouvoir agir sur les autres Etats.

➤ A l'heure actuelle, les notions de puissance offensive et défensive sont quelque peu bouleversées par ce que l'on appelle les conflits asymétriques ou dissymétriques. En effet, il apparaît que des petites puissances (Israël, Ouganda, Chili...) ou des groupes organisés (criminels ou terroristes par exemple) ont des ambitions offensives comme on a pu le constater lors des attentas du 11 Septembre 2001 aux Etats-Unis ou du 11 mars 2004 en Espagne. La *dissymétrie* est la situation d'un Etat largement supérieur à un autre qui cherchera à profiter de cette différence de puissance à son avantage. L'*asymétrie* est la situation inverse dans laquelle un Etat constate sa faiblesse par rapport à un ennemi et tente alors d'exploiter les moindres défauts de celui-ci de manière à le vaincre ou, du moins, à l'ennuyer. Certaines puissances mènent des opérations militaires unilatérales sans pourtant qu'il n'y ait un réel danger pour celles-ci d'être attaquées militairement, telle que les invasions américaines en Afghanistan, en Irak ou en Colombie. Pour gagner en situation d'asymétrie, un Etat devra essentiellement baser sa stratégie sur la ruse, la duperie et la finesse. Sun Tzu illustre cette situation de la manière suivante : « Le potentiel des troupes qui, au combat, sont dirigées avec adresse, peut se comparer à celui des galets ronds qui descendent en roulant du haut de la montagne : il ne faut que peu de force pour réaliser beaucoup »⁹.

Nous avons vu qu'un Etat devient puissant sur la scène internationale à partir du moment où celui-ci peut se prévaloir de la présence d'une série de facteurs plus nombreux que ceux dont disposeraient d'autres Etats. En effet, la puissance nationale ou la force nationale est le produit d'une combinaison de facteurs matériels et de facteurs intangibles. Nous ne prétendons pas faire une analyse exhaustive de ces différents facteurs, néanmoins nous tenterons d'énumérer les principaux d'entre ceux-ci en commençant par les **quatre éléments matériels**.

- **La géographie**¹⁰

⁸ Aron R., *op.cit.*, p. 92.

⁹ Sun Tzu, *L'art de la guerre*, Flammarion, Paris, 1972, p. 129.

¹⁰ Cette partie se base essentiellement sur l'ouvrage suivant : de Wilde d'Estmael T., *Géopolitique – Syllabus de licence en Relations Internationales*, UCL, Louvain-La-Neuve, 2003, p. 25-31.

L'analyse géopolitique met l'accent sur trois aspects principaux de la relation entre l'espace et la puissance : la *dimension*, la *configuration* et la *position* des Etats.

Tout d'abord, il est évident que la puissance d'un Etat est tributaire de sa *taille*, encore qu'il faille tenir compte de la nécessité de pouvoir défendre les frontières dont la longueur augmentent plus que proportionnellement que la taille.

Ensuite, la *configuration physique*, produit notamment de trois variables – le climat, le relief et le sol ou le sous-sol, peut également orienter la puissance d'un Etat. A titre d'exemple, les climats tempérés favorisent le développement des activités humaines au contraire des zones polaires ou torrides. On observe aussi que le contrôle de cols ou de hauts plateaux peuvent constituer un atout stratégique majeur. Par ailleurs, un relief montagneux peut, par exemple, préserver l'indépendance d'un Etat, se transformer en zone refuge pour des minorités, ou encore retarder le contact avec une religion ou un impérialisme en expansion. Quant à la qualité du sol et du sous-sol, elle peut permettre l'autarcie d'un Etat et induit donc le degré de sa dépendance par rapport aux autres Etats. Même à l'ère du développement des moyens de transports et du commerce extérieur, l'inégalité des ressources en matières premières ou énergétiques entre les Etats demeure un facteur de première importance dans les rapports de force internationaux.

Finalement, le rôle que jouent les Etats sur la scène internationale est aussi affecté par la *situation* qu'ils occupent sur le planisphère. « Il existe des positions qui ont une valeur politique » disait déjà le géopoliticien allemand F. Ratzel en 1897. Nous pouvons relever trois positions géophysiques particulières susceptibles de déterminer, dans une certaine mesure, la puissance des Etats : l'enclavement terrestre versus l'accès maritime direct, le contrôle des voies de passage et la position insulaire. Léopold II, Roi des Belges de 1865 à 1909, affirmait déjà qu' « un pays n'est jamais petit quand il est baigné par la mer ». S'il est certain que le développement de l'aviation atténue quelque peu l'importance de ce facteur, les Etats qui possèdent un accès à la mer bénéficient de certains avantages en termes commerciaux ou de défense, avantages qui peuvent se traduire au niveau de leur puissance internationale. Quant à l'occupation de voies de passage, elle peut se révéler un atout dans le cas où l'Etat est puissant ou, au contraire, un désavantage dans le cas où l'Etat est faible et a des voisins puissants. L'invasion de la Belgique par l'Allemagne, malgré les avis de neutralité, en 1914 et en 1940 en est l'exemple par excellence. Par ailleurs, la possession d'un territoire qui permet de surveiller, voire d'interdire l'usage d'une voie importante de circulation maritime a toujours constitué un avantage de premier ordre sur le plan des relations politiques et économiques internationales (le détroit de Malacca en Asie, les Dardanelles et le Bosphore en

Europe en sont de bons exemples). Finalement, pour ce qui est de la position insulaire, elle peut elle aussi présenter des avantages ou des inconvénients pour les Etats, selon les circonstances. L'isolement d'une île peut être un atout de défense, un atout économique en tant que point de passage ou encore un atout stratégique comme base militaire. Cependant, l'île peut facilement connaître des problèmes d'approvisionnement qui la rendront dépendante d'autres Etats pour sa survie et son développement.

Nous le voyons, les facteurs géographiques peuvent être déterminants pour la puissance des Etats. Toutefois, il importe de souligner que l'action de l'homme permet progressivement de modifier l'influence du milieu physique au moyen du développement de diverses facultés de communications, de divers procédés techniques ou de réglementations. Si l'espace comme facteur de puissance n'a pas disparu, il s'est complexifié (les distances sont raccourcies, il faut désormais penser en secondes là où l'on raisonnait en jours ou en heures auparavant...). Les facteurs suivants ont donc également toute leur importance.

- ***La démographie***

Les différentes variables démographiques orientent également la puissance d'un Etat. Disposer d'une *population* importante peut se révéler une force car cela signifie de nombreux soldats potentiels. Par ailleurs, autant de personnes à nourrir peut aussi représenter une réelle faiblesse pour l'Etat.

La distribution de la population en fonction de l'*âge* ainsi que la *qualification* de la population active constituent aussi des données que les Etats prendront en considération afin d'évaluer leur degré de puissance.

Le *taux de migration nette* représentant l'afflux ou la déperdition démographique, révélateur de l'attrait ou du rejet ressenti par rapport à l'Etat, est encore un autre facteur démographique important.

- ***Le développement économique***

Comme nous l'avons déjà mentionné lors de l'analyse du facteur géographique, l'accès aux matières premières et plus généralement aux *ressources naturelles* revêt une importance primordiale pour la puissance d'un Etat car il induit son degré de dépendance par rapport aux Etats étrangers (que cela soit en terme alimentaire ou énergétique).

Le *degré d'industrialisation* ou l'importance de secteurs de services variés contribue lui aussi à la force d'un Etat sur le plan international.

Quant au *PIB*¹¹, il constitue un indicateur important car il reflète la capacité économique réelle et potentielle d'un pays à consommer et à investir (entres autres dans la formation et l'entraînement, ainsi que dans les armements).

L'*endettement extérieur* entre aussi en considération lors de l'évaluation de la puissance d'un Etat. Lorsque l'endettement extérieur est très élevé, les charges de remboursement (intérêts et capital) annuelles à payer vers l'étranger pèsent sur les revenus intérieurs et handicapent le pays dans la consolidation de sa puissance. En outre, lorsque l'endettement extérieur est substantiel par rapport à la production intérieure, l'Etat finit souvent par vivre une crise économique prolongée qui débouche sur une misère croissante empêchant ainsi tout développement de la puissance.

▪ *Le potentiel militaire*

Le potentiel militaire se présente sous des aspects à la fois *quantitatifs* et *qualitatifs*. Les premiers représentent la supériorité numérique en moyens militaires et en hommes. Les seconds relèvent de la technologie ou de l'art du commandement, de la stratégie des chefs militaires, de la combativité des troupes, de leur entraînement et de leur loyauté. Le potentiel militaire d'un Etat est devenu le fer de lance de la force nationale au cours du XIX^e siècle lors de la révolution industrielle. Celle-ci fut à la base du glissement par lequel la base matérielle de la force nationale cessa d'être le territoire et sa population pour devenir le matériel militaire lui-même¹².

L'arme nucléaire apparaît de prime abord comme un élément fondamental de la puissance militaire. Lors de la guerre froide, l'arme nucléaire était la pierre angulaire du système de dissuasion instauré par les deux grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Sa fonction principale était dissuasive : par son potentiel de destruction, elle dissuadait tout Etat d'attaquer un Etat possédant un arsenal nucléaire par crainte de représailles nucléaires aux conséquences dramatiques. Son efficacité consistait avant tout à ne pas devoir l'utiliser. Toutefois, suite à la prolifération et aux échanges d'informations entre Etats concernant le nucléaire, l'arme nucléaire a progressivement revêtu d'autres fonctions. Tout d'abord, elle peut revêtir une fonction de sécurité. La possession d'un arsenal nucléaire permet de disposer d'un outil pouvant garantir la sécurité du territoire.

¹¹ Nous parlons ici de Produit Intérieur Brut à parité de pouvoir d'achat. Il s'agit de l'expression annuelle du produit total d'un pays calculé comme si les prix et le panier du consommateur étaient égaux de pays à pays.

¹² Barrea J., *Théorie des Relations Internationales : de l'« Idéalisme » à la « Grande stratégie »*, Editions Erasme, Namur, 2002, p. 179.

Ensuite, elle peut être un outil de construction nationale et de renforcement de l'identité nationale tout en conférant à l'Etat possesseur le statut de puissance régionale (nous pensons ici à l'Inde, au Pakistan ou encore à Israël). L'arme nucléaire peut aussi assurer le statut de grande puissance. A titre d'exemple, l'arme nucléaire a permis à la Russie de garder, après la guerre froide, son statut de grande puissance et de préserver ainsi un rapport de force significatif eu égard aux Etats-Unis. Finalement, l'arme nucléaire peut aussi assurer un rang c'est-à-dire un certain prestige international à son possesseur. La France est l'exemple par excellence d'une puissance ayant acquis l'arme nucléaire afin de s'assurer un certain prestige et une autorité sur la scène internationale (même si la fonction de dissuasion était également présente) .

Au bout des années 1980 et face à l'affaiblissement d'un système international connu et structuré depuis 1945 autour de l'opposition entre les deux blocs, l'agressivité accrue des Etats-Unis, l'incertitude des nouvelles menaces et un certain vide stratégique créé par la chute de l'URSS poussera les Etats à conserver, autant que faire se peut, leur puissance nucléaire.

Dernièrement, deux nouveautés dans la doctrine nucléaire américaine remettent en question la fonction dissuasive de l'arme nucléaire et risquent de relancer une course aux armements.

D'une part, leur projet de défense anti-missile qui vise à sanctuariser le territoire américain a été relancé. D'autre part, les Etats-Unis cherchent à mettre au point de nouvelles armes nucléaires de haute précision mais de très faible intensité (pour réduire au maximum les dommages collatéraux), capables de pénétrer profondément dans le sol pour détruire des abris souterrains et des bunkers¹³ (l'arme nucléaire est ainsi banalisée). On le voit, les Etats-Unis se revendiquent une situation de monopole en terme de défense et d'action préventive, ce qui remettrait en cause le régime, déjà mal en point, de désarmement, et risquerait de pousser les autres pays à se doter de moyens toujours plus puissants, en vue de rétablir un certain équilibre dans les rapports de force. En plus de ces inquiétudes provenant des Etats-Unis, les Etats ne respecteraient pas les règles de non prolifération et de leurs contrôles par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) comme Israël, le Pakistan, l'Inde, l'Iran ou la Corée du Nord, pourraient également représenter une menace pour la stabilité internationale.

D'autres données constitutives de la force nationale sont de nature morale ou intangible. H. Morgenthau dénombre trois **facteurs « moraux »**¹⁴ – la qualité de la diplomatie, la qualité de

¹³ Nuclear Posture Review rédigée par l'administration Bush et remise au Congrès en janvier 2002.

¹⁴ Il s'agit en réalité des facteurs intangibles et de caractère socio-culturel.

gouvernement et le moral de la population – auquel nous ajoutons le degré de consensus culturel et idéologique. Ces facteurs sont difficiles à évaluer ou à apprécier de manière concrète. Néanmoins, il en existe des indicateurs.

- ***La qualité de la diplomatie***

La *qualité de la diplomatie* représente la donnée immatérielle la plus importante. « Elle mesure la capacité à transformer un ensemble de moyens aussi disparates que l'étendue territoriale et sa valeur stratégique, la masse démographique, les ressources naturelles, la force militaire sous ses divers aspects, etc., en un instrument adapté à la poursuite d'un objectif clairement défini et concrétisant un intérêt national donné. (...) La qualité de la démocratie au service de l'intérêt national est cette vision stratégique à long terme, articulant les moyens et les buts, la force et les intérêts, en une réalité agrégée.»¹⁵ « La qualité de la diplomatie est l'art de faire agir avec le maximum d'efficacité les différents éléments de la force nationale sur les points de la situation internationale où l'intérêt national est le plus directement en cause. »¹⁶

- ***La qualité de gouvernement***

La *qualité de gouvernement* est « la faculté de susciter le soutien populaire nécessaire à la poursuite d'un objectif de politique étrangère »¹⁷. Les gouvernements capables de mobiliser leur propre population en faveur de telle cause ou pour tel combat disposeront d'une force nationale plus importante.

- ***Le moral de la population***

Il s'agit en quelque sorte de l'autre face de la faculté de susciter le soutien populaire. Le *moral de la population* est « le degré de détermination avec lequel une nation soutient les politiques étrangères de son gouvernement en temps de paix ou en temps de guerre »¹⁸.

- ***Le degré de consensus culturel et idéologique***

Aux trois facteurs moraux ou intangibles de la force nationale proposés par H. Morgenthau nous pouvons ajouter le *degré de consensus culturel et idéologique* en place au sein de la société nationale. Plus le degré de ce consensus est élevé, plus la force nationale ou la puissance nationale sera élevée.

¹⁵ Barrea J., *op.cit.*, p. 179.

¹⁶ Morgenthau H., *op.cit.*, p. 140-141.

¹⁷ Barrea J., *op.cit.*, p. 181.

¹⁸ Morgenthau H., *op.cit.*, p. 135.

La présence concomitante (réelle ou parfois même supposée) de ces différents facteurs, matériels et subjectifs, permettra à une unité politique de disposer d'une certaine force nationale et donc de se positionner en tant que puissance (de poids variable) sur la scène internationale. Au cours des dernières décennies, sous l'impulsion des innovations technologiques, la puissance a progressivement changé de forme. Elle intègre un nombre croissant de canaux, de facteurs au travers desquels elle peut s'exprimer. Comme il a été souligné lors des tables rondes, les facteurs de puissance sont aujourd'hui devenus évolutifs, complémentaires et interdépendants. Les frontières entre les capacités militaires, économiques et diplomatiques ne sont plus très nettes.

En outre, certains intervenants se sont demandés si de nouveaux attributs ne pourraient pas aujourd'hui être ajoutés à ces facteurs classiques de la puissance tels que :

- *la légitimité de l'Etat,*
- *l'aptitude de l'Etat et de ses composantes à accepter et à intégrer l'étranger,*
- *la capacité de l'Etat à répondre aux réelles menaces* qui pèsent sur lui-même et sur l'ensemble de la planète.

Enfin certains insistent sur ce qu'on peut appeler *la qualité éthique de la puissance*. La puissance étant définie comme la capacité de définir son propre projet et de le faire valoir vis-à-vis des autres, éventuellement en s'imposant et en usant de la force, la qualité éthique de la puissance est liée à la fois à la qualité éthique du projet de société et à celle des moyens mis en œuvre. L'usage de la force doit être ici considéré comme une vertu. Il s'agit de la capacité de s'affirmer dans son identité propre, à la fois en donnant une cohérence pratique à cette identité et en ayant la capacité de résister voire de s'imposer aux autres dans la mesure où ils font obstacle à cette identité. Le caractère moral de la force est donc évidemment étroitement lié à la qualité morale de l'identité affirmée, du projet et des moyens utilisés pour s'affirmer, il est donc constitutif de la qualité éthique de la puissance.

En définitive, la puissance serait irrémédiablement devenue multidimensionnelle et complexe. Parallèlement à cette évolution quant au contenu de la puissance, nous assistons à une complexification des acteurs de la puissance. L'Etat, en tant qu'acteur du système international, n'agit plus seul. La fin de la guerre froide et la mondialisation ont eu pour conséquence l'apparition d'une série de nouveaux acteurs agissant aux côtés des Etats sur la scène internationale. Nous aurons l'occasion d'y revenir par la suite.

2.2. Quelques tentatives d'évaluation comparative des puissances

La première sélection des pays est avant tout intuitive en partant de considérations pragmatiques de bon sens, au risque de se tromper. De leur côté, les critères s'inspirent des explications ci-dessus, mais tentent d'être pratiques et plus moins aisés à quantifier ou à qualifier. Enfin, les données sont statiques, alors que les positions restent évolutives. Tentons néanmoins de croiser la sélection intuitive des pays avec les facteurs ou critères envisagés. Dans les tableaux qui suivent, nous dressons une description comparative sommaire pour quelques pays déjà mentionnés. Les indications qualitatives sont de type "fort/moyen/faible", "oui-non" ou "+, - ou 0", ainsi que "ss" pour les données peu significatives dans le contexte. A titre de comparaison et dans le but d'une meilleure compréhension, Israël et la Belgique figurent dans le tableau I et montrent la "petitesse" de ces deux pays par rapport aux "grands".

Tableau I

Pays	Territoires en millions km²	Accès aux mers chaudes	Populations en millions	Migration nette pour 1000 habitants
UE à 25	4,4	oui	456,1	1,5
Russie	17,1	faible	143,2	1,5
EUA	9,6	oui	291,-	3,4
Chine	9,6	oui	1284,-	-0,4
Japon	0,4	oui	127,4	0
Inde	3,3	oui	1033,-	0
Pakistan	0,8	oui	159,-	-2,8
Brésil	8,5	oui	174,6	0
Indonésie	1,9	oui	217,1	0
Israël	ss	oui	ss	1,2
Belgique	ss	oui	ss	0,7

Source: sur base du *CIA - The World Factbook*, 2005.

La **grandeur ou la petitesse d'un pays** pourrait correspondre à la richesse ou à la pauvreté réelle ou symbolique. La dimension du territoire également. Mais un grand territoire est

indiscutablement plus difficile à défendre d'invasions extérieures et à maîtriser à l'intérieur. Il a cependant l'avantage de ne laisser que moins d'espace à d'autres pays. Pratiquement, tous ces pays ont un accès facile aux mers chaudes qui facilite les transports bon marché. Mais trop de frontières maritimes peuvent également signifier une certaine vulnérabilité.

Il en va de même pour l'importance du **nombre d'habitants** : beaucoup de personnes à nourrir, mais de nombreux soldats disponibles. Les "migrations nettes" sont exprimées en nombre pour 1.000 habitants. Un chiffre élevé signifie l'afflux et une force d'attraction, alors qu'un nombre faible, voire négatif correspond à une déperdition démographique, à un rejet de population. L'attrait comme le rejet peuvent être motivés tant par des circonstances politiques ou socio-économiques, que par des faits culturels ou idéologiques. Il est indiscutable que, *sur base de ces critères démographiques, les Etats-Unis, l'UE à 25 et la Russie peuvent être considérés comme grandes puissances.*

Tableau II

Pays	PIB à PPA en milliards d'€	Exportations en milliards d'€	Importations en milliards d'€
UE à 25	8800	680	710
Russie	1020	110	60
EUA	8800	570	1010
Chine	5200	350	320
Japon	2800	360	280
Inde	2400	45	60
Pakistan	255	9	10
Brésil	1100	60	40
Indonésie	600	50	32
Israël	96	28	30
Belgique	240	205	190

PIB = Produit Intérieur Brut; PPA = Parité de Pouvoir d'Achat.

Source: sur base du *CIA - The World Factbook*, 2005.

Le **PIB à PPA** (Produit Intérieur Brut à Parité de Pouvoir d'Achat) est l'expression annuelle du produit total d'un pays, calculé comme si les prix et le panier du consommateur étaient égaux de pays à pays. *L'UE à 25, les Etats-Unis et la Chine occupent les trois premières*

places, bien avant les autres pays. C'est la Chine qui se substitue à la Russie dans cette comparaison. Le PIB est un critère assez important car il marque la capacité économique d'un pays de consommer et d'investir, voire de s'armer. Il est certes théorique, car son importance géopolitique dépend précisément de la manière dont on l'utilise. Les habitants d'un pays riche pourraient être réticents à diminuer leur consommation pour, par exemple, se garantir une meilleure sécurité, alors que, dans un pays pauvre, les habitants colonisés seraient prêts à sacrifier leur bien-être relatif pour obtenir leur libération du joug étranger.

« **L'endettement extérieur brut** »¹⁹ des Etats-Unis s'élève à plus de 10 000 milliards d'Euros, soit plus que l'ensemble de l'endettement extérieur en devises de tous les autres pays du monde ! Les charges d'intérêts annuelles à payer vers l'étranger pèsent évidemment sur les revenus du pays et handicapent évidemment ce dernier pour financer sa puissance. Si, par contre, on ne prête qu'aux riches, alors les Etats-Unis le sont et d'ailleurs ils ne remboursent pas jusqu'ici. Pourtant, à un moment donné, l'ex-grande puissance Royaume-Uni a été amenée à devoir rembourser des dettes extérieures, car les banquiers l'avaient requis au début des années '60. Même de la part des Etats-Unis, un remboursement en or et en devises a été effectué lorsque le nouveau président français, Charles de Gaulle, l'a exigé !

A l'instar du Japon, l'UE à 25 s'avère faiblement endettée à l'égard de l'étranger, tandis que, avec des réserves en devises de 800 milliards d'Euros, la Chine l'est à 140-150 milliards d'Euros, alors que la Russie devient moins en moins endettée. De plus, le Japon, la Chine et l'UE à 25 détiennent d'importantes créances sur les Etats-Unis. Hélas, l'endettement des pays pauvres est substantiel par rapport à leur production. Des remboursements annuels majorés d'intérêts élevés sont exigés chaque année. Cela provoque la misère croissante et la crise économique incessante pour un plus grand nombre, comme en Inde, au Pakistan, au Brésil et en Indonésie. Ce facteur négatif interdit donc à ces pays de se ranger parmi les grandes puissances.

¹⁹ En droit, c'est l'endettement brut qui compte: pas de compensation entre avoirs et dettes. Les créanciers hors EUA peuvent exiger le remboursement des dettes de ce pays. Ils n'ont rien avoir avec les détenteurs américains des avoirs américains à l'étranger. Ce sont seuls certains économistes qui ne veulent pas comprendre cette réalité juridique et ont l'habitude de raisonner en termes d'endettement net des avoirs extérieurs, c'est-à-dire compensent dans leurs têtes dette et avoir, comme si un pays constituait une entité unique et homogène, non réductible à ses composantes: personnes physiques, entreprises, pouvoirs publics,...

Dans le cas des Etats-Unis, la demande de remboursement de leurs dettes vers l'étranger peut, à n'importe quel moment, devenir d'actualité, notamment dans un rapport de force avec la Chine par exemple. Elle provoquera inéluctablement une crise majeure du système économique international. Si c'est le cas, l'Euro deviendrait alors l'unique monnaie de base significative, le Yen, la Livre Sterling et le Franc Suisse gardant leur statut secondaire. Quoiqu'il en soit, depuis le début de ce millénaire, le Dollar perd progressivement sa place première parmi les devises internationalement utilisées et ce, en faveur de l'Euro.

A prix constants ou autrement dit, en termes réels, la croissance entre l'UE à 25 et les Etats-Unis ne diffère guère depuis 1998. Les chiffres antérieurs étant marqués par la terrible crise occasionnée dans les pays devenus membres d'Europe centrale et orientale par leur (r)entrée dans la voie du capitalisme multinational. Le cas du Japon s'avère intéressant. Il dispose d'une masse du PIB respectable avec une population relativement modeste jointe à un haut niveau de développement technologique.

Mesurée en consommation d'énergie par 1000 Euros de PIB, **l'intensité énergétique** de l'économie des Etats-Unis est quasi le double de celle de l'UE à 25. Ce qui veut dire que la dépendance énergétique des Etats-Unis se trouve à un niveau sensiblement plus élevé que celle de l'UE. Il en va de même des émissions de gaz à effet de serre, avec un effet environnemental désastreux. Il reste que les deux entités dépendent fortement de l'étranger au niveau énergétique. La Russie comme le Brésil sont des exportateurs énergétiques, alors que la Chine, le Japon, l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie sont des pays importateurs.

Les critères économiques mettent donc l'UE à 25 à la première place, suivie par la Chine, puis les Etats-Unis et le Japon..

Voyons les faits ou ce qui apparaît comme tel en ce qui concerne **la puissance nucléaire**. Le tableau indique également les statistiques des forces armées, mais celles-ci sont par définition approximatives en raison du nombre fluctuant de personnes appelées ou engagées, de l'existence de classements variés et des milices privées, notamment auprès de l'armée américaine.

Tableau III

<u>Classes de puissance</u>	<u>Forces armées en millions</u>
Grandes puissances nucléaires	
Russie	±2,5
Chine	2,5
ETATS-UNIS	1,5
Puissance nucléaire moyenne ou régionale	
Royaume-Uni	0,214
France	0,366
Inde	1,163
Pakistan	0,620
Israël	0,164
Puissance nucléaire potentielle ou en voie de constitution	
Japon	0,240
Iran	0,513
Corée du Sud	0,683
Corée du Nord	1,082
Egypte	0,443
Pour mémoire : l'UE (pays européens membres de l'OTAN)	2,8

Source: CIA - *The World Factbook*, 2005, notamment.

La distinction entre "grandes" et "moyennes ou régionales" est réalisée en fonction des arsenaux et des vecteurs nucléaires en jeu. Les unes ont des moyens de transport d'armes nucléaires à portée mondiale, alors que les autres n'en auraient qu'à portée locale, c'est-à-dire

ne dépassant guère quelques milliers de kilomètres. Les inquiétudes exprimées à propos de la prolifération éventuelle d'armes nucléaires correspondent à une propagande de guerre classique, mais ne semble techniquement guère justifiée. En effet, le raffinement technologique de ces armes, l'effort budgétaire substantiel nécessaire et la capacité limitée de les utiliser par des vecteurs efficaces ne permettent point des improvisations d'amateurs ou de bandes de criminels.

La puissance nucléaire en tant que telle doit également être relativisée. D'une part, en cas d'utilisation, la riposte risque aussi d'être nucléaire et d'entraîner des dégâts inacceptables à l'initiateur. D'autre part, à une faible distance qu'imposeraient des vecteurs à portée limitée, son utilisation est peu recommandable en raison des retombées inéluctables telles que pluies ou vents radioactifs, ras de marée, réfugiés en grand nombre... Enfin, le pays qui y aurait recours pourrait voir s'allier contre lui une part notable du monde.

Du point de vue géographique, les Etats-Unis profitent de la situation insulaire par rapport à la Russie fortement étendue et à la Chine très montagneuse, mais ne peuvent guère recourir à la menace nucléaire véritable, puisque les deux autres disposent de configurations géographiques qui leur sont également favorables. Ni la Russie, ni la Chine ne peuvent menacer l'autre pour les raisons qui viennent d'être évoquées. Elles peuvent cependant utiliser leurs armements nucléaires en cas de nécessité extrême contre d'autres puissances. Si ces deux pays s'allient "pour le bon", cette alliance constitue un risque quasi inacceptable pour les Etats-Unis, alors que le risque nucléaire paraît relativement réduit dans les rapports sino-pakistanaïes, sauf attaque autodestructrice de l'Inde ou du Pakistan, l'un contre l'autre. Finalement, c'est seulement l'hypothèse suicidaire de la lutte nucléaire de David contre Goliath qui semble avoir quelques fondements ce qui est à la base des conceptions françaises en cette matière.

L'importance des forces armées peut être estimée à partir d'un grand nombre d'éléments tels que :

- La longueur et la nature des frontières terrestres et maritimes à sécuriser nécessitant l'entretien d'un grand nombre de militaires. C'est manifestement le cas de la Russie, de la Chine ou des Etats-Unis. L'UE à 25 opte plutôt en faveur d'une diplomatie active comme substitut à la force militaire. Néanmoins, les actions dites humanitaires exigent en même temps des militaires plus nombreux. Il reste aussi la défense indispensable du territoire.

- La qualification des militaires et les équipements disponibles permettent par contre de diminuer le chiffre des effectifs; l'exemple par excellence en est évidemment le Royaume-Uni ou Israël. Une limite à cette tendance se manifeste cependant ces derniers temps : dans les cas d'occupation, après des guerres "technologiques" plus ou moins « éclairs », l'occupant doit disposer d'une infanterie nombreuse (Vietnam, Afghanistan, Tchétchénie, Irak...).
- Les projets stratégiques des dirigeants ainsi que l'opinion publique qui peut influencer l'ampleur des investissements militaires et peut aller dans un sens parfois complètement opposé à la stratégie. Le cas des Etats-Unis exprime une tendance impérialiste matérialisée par des centaines de bases militaires installées à travers le monde et par des invasions militaires répétées. L'hypothèse contraire pourrait se vérifier pour l'UE à 25. La remilitarisation du Japon ou, à l'opposé, la dénucléarisation brésilienne en sont aussi des illustrations remarquables. Un renforcement militaire s'observe dans les cas des deux Corées, de l'Iran encerclé par les Etats-Unis, et dans les relations indo-pakistanaïses ou dans le rapport américano-russe.

Les Etats-Unis entretiennent un réseau étendu de bases militaires de nature multiforme sur tous les continents excepté dans les grands pays tels que la Russie, la Chine, l'Inde ou le Brésil. Ce réseau leur permet d'encercler, jusqu'à une certaine mesure, certaines entités ou pays tels que l'UE à 25, la Russie, l'Iran ou la Chine. Cela leur donne un avantage géopolitique indiscutable à condition de disposer d'une armée suffisante pour exploiter ces bases.

Or, précisément, les problèmes que posent les invasions récentes de l'Afghanistan et de l'Irak soulèvent la question de l'extension militaire excessive du pays, puisque les troupes y manquent manifestement. Apparemment, ce ne sont pas des guerres-éclairs "technologiques" d'une grande puissance contre ces "nains géopolitiques" qui convaincraient d'une prééminence militaire des Etats-Unis dans l'arène internationale. Ces questions ont déjà surgi après la guerre vietnamo-américaine dans les années '70 mais deviennent aujourd'hui plus aiguës. Du reste, toute tentative hégémonique, déclarée ou de fait, devient un piège et entraîne la contestation, voire l'alliance d'autres puissances contre cette envie puérile et dangereuse.

Mentionnons pour être complet que la Russie conserve des bases dans quelques pays ex-soviétiques, la France en Afrique surtout, le Royaume Uni ou l'Allemagne n'en ont qu'un

nombre modeste ne permettant qu'une emprise locale. L'UE en tant que telle dispose désormais de bases provisoires dans les Balkans et en Afrique dans un but apparemment unique de "maintien de la paix".

Tenant compte de ces réflexions, *les critères militaires pointent, en ordre d'importance, les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'UE à 25* qui apparaissent comme les grandes puissances actuelles et ce, bien entendu, pour des raisons très différentes.

Parmi les critères géographiques, il faut assurément tenir compte du positionnement géopolitique de chaque puissance, situation à laquelle on a déjà fait allusion ci-dessus. Il en est de même des facteurs démographiques, tels que l'âge et la qualification de la population. En termes économiques, il faut évidemment tenir compte de l'accès aux ressources naturelles, notamment énergétiques, de la dépendance extérieure en terme commercial et d'endettement, ainsi que de la domination externe par les multinationales étrangères dans le pays, ou de la domination exercée par les multinationales locales à l'étranger. Objectiver ces critères est une tâche difficile et rend finalement leur évaluation assez subjective.

Tableau IV

Pays	Position géographique	Population: qualification	Ressources naturelles	Domination par multi étrangères
UE à 25	+/-	+	-	moyenne
Russie	+	+	+	faible
EUA	+	+	+/-	moyenne
Chine	+/-	+/-	+/-	faible
Japon	-	+	-	faible
Inde	+	+/-	+/-	faible
Pakistan	-	-	-	faible
Brésil	+	+/-	+	moyenne
Indonésie	-	-	+	moyenne

Du point de vue géopolitique, la faiblesse peut devenir la force ou l'inverse, selon les cas. L'UE à 25 est fragile car elle est de fait indéfendable en cas de guerre nucléaire, mais en même temps, le risque d'être attaqué reste limité, puisqu'une telle guerre détruirait les installations productives autant que les marchés des puissances qui y sont économiquement présentes. Quant aux Etats-Unis, leur insularité constitue un grand avantage, tandis que pour la Chine, la concentration côtière de la population rend le pays vulnérable, mais néanmoins protégé par des territoires montagneux. En ce qui concerne la Russie, on découvre ici, selon les quatre critères, qu'elle a une position favorable.

Enfin, il importe aussi d'évaluer, ne fût-ce que subjectivement, **l'influence et le rayonnement**, comme la solidité et le consensus culturel et idéologique au sein d'un pays, d'un ensemble de pays ou entre différents pays. Certains éléments semblent y jouer un rôle non négligeable tel que la langue, l'industrie culturelle ou la recherche ainsi que l'aptitude diplomatique comme la capacité à mobiliser sa propre population par la voie du discours ou d'autres actions politiques. Quid de l'élan agressif ou pacifique de la population ou du comportement impérialiste ou conciliant avéré des gouvernants ?

Tableau V

Pays	Influence culturelle/ idéologique extérieure	Consensus intérieur	Aptitude diplomatique	Capacité de mobilisation
UE à 25	forte	moyenne	forte	moyenne
Russie	forte	forte	moyenne	forte
EUA	faible	moyenne	moyenne	forte
Chine	faible	moyenne	forte	forte
Japon	moyenne	forte	moyenne	moyenne
Inde	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne
Pakistan	moyenne	faible	faible	faible
Brésil	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne
Indonésie	faible	faible	faible	moyenne

Dans ce genre d'évaluations très approximatives, il faut apparemment tenir compte du type et de la nature des régimes politiques des pays considérés. Un peu rapidement, on attribue à la

démocratie des vertus géopolitiques non avérées. Les démocraties comme les régimes autoritaires peuvent exercer une certaine influence culturelle ou idéologique, ou créer un consensus politique intérieur, notamment par le lancement d'une guerre contre un ennemi.

2.3. Le système international actuel et sa structure des puissances

« *Le monde n'a peut-être pas de sens, mais il a des structures et tout est là.* » J-C Clari, romancier.

Le **système international** est le cadre général dans lequel les acteurs internationaux interagissent. D'après la doctrine dite réaliste - d'origine essentiellement américaine - des relations internationales, le système international est composé des Etats. « Les Etats sont les unités dont les interactions forment la structure du système international. »²⁰ Par la suite, nous analyserons l'apparition d'autres acteurs internationaux qui interagissent avec les Etats au sein du système international.

La **structure du système international** fait évidemment allusion aux rapports de force entre puissances et à la distribution de la puissance. Cette structure variera donc en fonction du nombre de grandes puissances agissant sur la scène internationale et des changements dans la distribution des capacités de puissance entre les unités du système. Evolutive, la structure se forme par la coexistence des unités du système international, leur coaction et les résultats de ces dernières. Elle définit donc la configuration des différents éléments du système, c'est à dire l'*ordre mondial*, toujours provisoire. Notons que le concept de structure est une abstraction et qu'il simplifie nécessairement la complexité du réel international. Toutefois, il nous aidera à décrire les phénomènes internationaux dans le but de mieux comprendre le monde réel qui nous entoure. Nous gardons donc ce concept de structure comme outil méthodologique à l'analyse du système international.

Au fil de l'histoire moderne, nous pouvons dresser quelques **grands modèles de structure** du système international en fonction du nombre de grandes puissances, de leurs capacités et de leurs comportements. Pour chacun de ces modèles, il est possible de discerner les caractéristiques qui permettent au système de fonctionner et de se perpétuer, autrement dit, qui conditionnent sa stabilité ou provoquent son instabilité. La stabilité du système international sera mise en péril lorsque éclate une guerre impliquant l'ensemble des grandes

²⁰ Waltz K.N., *Theory of International Politics*, Reading (Mass.), Addison Wesley, 1997, p. 95.

puissances de ce système ou que l'une ou l'autre puissance décide de mener des actions qui ont pour objectif délibéré d'installer l'instabilité comme dans le Caucase, en Asie centrale ou au Proche Orient.

Brièvement, nous allons retracer l'historique des différentes structures incarnées par le système international depuis le traité de Westphalie en 1648 qui a mis fin aux trente années de guerre de religions. Ce traité donne son nom au système d'équilibre des forces qui en découle, le « système westphalien ». L'ordre international qui se met en place à l'époque est un ordre mécanique de poids et de contrepoids entre les principales puissances européennes sans la présence d'aucune institution commune. Les Etats-nations en gestation mènent de nombreuses guerres et luttent diplomatiquement contre l'émergence d'un acteur hégémonique qui serait synonyme de déstabilisation du système. L'existence d'un risque de déstabilisation du système pousse les Etats à agir d'une telle manière qu'il en découle généralement la mise en place d'un équilibre des forces. La constitution libre ou contrainte d'alliances fluides et pragmatiques est l'instrument privilégié de cet équilibre. La structure de l'équilibre des forces, encore dénommée **structure multipolaire**, s'est à nouveau rencontrée à la suite du Congrès de Vienne de 1815 jusqu'en 1914.

Finalement, notons que le régime de sécurité collective – déjà sous la domination des Etats-Unis - qui se met en place à l'issue de la Première guerre mondiale indique un déclin de la structure multipolaire. Cette fois, l'origine de l'équilibre n'est plus le produit du jeu souple des alliances mais de la supériorité des Etats-Unis et de la force de l'institution commune (la Société des Nations suivie de l'Organisation des Nations Unies) qui devrait être au service de la paix mondiale. Sur base du principe d'indivisibilité de la paix, tous les Etats se déclarent prêts à intervenir en cas de rupture de la paix afin de maintenir le statu quo. Malgré tout, le régime nazi remettra en question celui de sécurité collective.

A l'issue de la Deuxième guerre mondiale et de la découverte de l'arme nucléaire, le système international prend la forme d'une nouvelle structure : une **structure bipolaire** comportant cependant des nombreux Etats neutres ou non alignés. En effet, le système international s'est polarisé en deux blocs ennemis regroupés sous la domination des Etats-Unis et de l'URSS. Chaque bloc pourrait envisager l'élimination du rival par l'arme nucléaire. Chacun intervient dans les pays tiers et mènent des guerres par Etats interposés. En même temps et paradoxalement, il existe une certaine coopération entre les deux blocs (par exemple en ce qui concerne les traités d'interdiction des essais nucléaires de 1963 ou de non-prolifération nucléaire de 1968). En structure bipolaire, la stabilité provient de la facilité avec laquelle on

peut gérer les crises, de la clarté avec laquelle on peut percevoir les enjeux ou encore du fait que le statut de grande puissance devient, au fur et à mesure que la course aux armements progresse, hors de portée des moyennes puissances. En somme, la stabilité de la structure bipolaire repose sur l'équilibre de la terreur où les modalités de la stratégie diplomatico-militaire sont celles de la dissuasion, de la persuasion et de la subversion²¹.

La fin de la Guerre froide et la décomposition du bloc soviétique ont vu se mettre en place une *structure particulière* et vraisemblablement transitoire (que l'Europe avait déjà connue lors des deux décennies de période bismarckienne entre 1871 et 1890²²). Les Etats-Unis ayant le champ libre, ils revendiquent l'apparition d'un (leur) « nouvel ordre international » et tentent d'imposer leur domination à toute la planète. Certes, sans grand succès car la Russie, l'Inde et la Chine leur échappent complètement. D'après les observateurs, principalement d'origine américaine, l'hégémonie des Etats-Unis serait fondée sur un cumul de force militaire, économique et culturel avec pour objectif de préserver leur position de première et seule puissance globale en l'absence de réel concurrent²³. Cette structure unipolaire ne contiendrait qu'une seule grande puissance qui serait à la source d'une stabilité hégémonique. Ici, l'absence de guerre ne tient pas à l'égalité des unités du système mais à la supériorité incontestable d'un des Etats, opérant dissuasivement pour les Etats qui voudraient remettre en question le statu quo du système²⁴. Le « gendarme du monde », ou pour d'autres l'agresseur du monde, devrait donc avoir la capacité et la volonté d'intervenir partout et à tout moment afin de gérer les conflits et de restaurer la paix.

Tout au long de la décennie 1990, les interventions américaines dans le Golfe (1990), en Somalie (1992), en Serbie (1999) et même encore en Afghanistan (2001) et en Irak (2003) auraient pu nous faire croire à l'installation durable d'une structure unipolaire et donc à l'intervention américaine dans chaque conflit afin d'y restaurer la paix. Pourtant, les conflits ne cessent d'éclater un peu partout et les Etats-Unis ne semblent actuellement ni désireux ni capables d'exercer un contrôle sur le monde entier. En outre, d'autres Etats se révèlent être des puissances montantes sur la scène internationale et pourraient un jour agir en véritable contre-force face à l'« hyperpuissance ».

²¹ Aron R., *op.cit.*, p.169-170.

²² Hopkins R. et Mansbach R., *Structure and Process in International Politics*, Harper and Row, New York, 1973, p. 124-125.

²³ Brzezinski Z., *The Grand Chessboard: American Primacy and its Geostrategic Imperatives*, Basic Books, New-York, 1997, p.34.

²⁴ Aron R., *op.cit.*, p. 158-159.

Aujourd'hui, il nous faut donc remettre en question l'analyse du système international par la lecture unipolaire. Afin de réfléchir à la définition d'une nouvelle structure susceptible de mieux caractériser l'actuel ordre mondial, nous nous arrêterons avant tout sur chacune des grandes et moyennes puissances internationales et discuterons de sa place et de son poids sur la scène internationale. Nous tiendrons alors compte du fait que les enjeux militaires et économiques deviennent toujours davantage interdépendants à court et long termes. D'autre part, nous garderons à l'esprit qu'il existe, comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir, une constante recomposition, complexification et évolution des facteurs de puissance dans le temps et dans l'espace: fusée nucléaire, réseau Internet, diffusion des idéologies, puissance douce ou dure, pression économique et idéologique... D'où la transformation de la fonction de sécurité et de défense et d'où également, la reconfiguration du système international en permanente évolution. Après cette analyse des puissances, il sera plus aisé de caractériser l'actuelle structure internationale.

3. LES GRANDES ET MOYENNES PUISSANCES ACTUELLES

Dans ce chapitre, nous allons traiter de la place occupée par les grandes et moyennes puissances du système international actuel compte tenu des considérations et des données de la partie précédente. Nous nous attacherons donc essentiellement au développement des rapports de force opéré par ces puissances et ce dans une optique évolutive. S'il nous arrivera d'évoquer leur situation interne, il ne s'agit pas ici de notre objectif principal.

3.1. Les Etats-Unis, une « hyperpuissance » ?

D'emblée, une question s'impose : en quoi les Etats-Unis sont-ils une hyperpuissance ? En plus des caractéristiques géographiques et démographiques favorables que l'on connaît (grand pays, accès à deux océans, certaines ressources naturelles, relative insularité, peuplement important...) l'hégémonie des Etats-Unis a été fondée sur un cumul de capacités militaire, économique et culturelle tout au long des premiers trois-quarts du XXe siècle.

La composante *militaire* serait, encore aujourd'hui, le plus évident des attributs de la puissance américaine. En effet, les Etats-Unis sont les seuls à disposer de la capacité de projeter leurs forces militaires en tout point du globe et leur large avantage technologique leur permet notamment de remporter des batailles, mais pas nécessairement des victoires, par la seule voie aérienne. Les hausses du budget américain dans le secteur de la défense comparées à celle des autres puissances rendraient leur hégémonie militaire vraisemblable, tout en étant de plus en plus questionnée depuis l'échec de la guerre américano-vietnamienne et les difficultés militaires observées depuis lors. Les dépenses sont passés de 301,1 milliards US\$ en 2000 à plus de 500 milliards US\$ en 2005, alors que les chiffres de l'UE et de ses pays membres sont bien plus modestes. La Russie est passée de 9,3 en 2000 à 13 milliards US\$ en 2003 et la Chine de 23 à 32,8 milliards US\$²⁵. Actuellement, dans le contexte d'escalade généralisée des dépenses militaires depuis le 11 Septembre 2001, les dépenses en armements

²⁵ The SIPRI military expenditure 2004 database, <http://first.spri.org>.

des Etats-Unis représentent près de 50% du total mondial²⁶. Toutefois, il faut remarquer que le total des dépenses militaires, diplomatiques et de coopération au développement est équivalent entre les Etats-Unis et l'UE.

En outre, la domination *économique* des Etats-Unis, au regard des autres grandes puissances économiques mondiales, est souvent citée comme évidente (même si l'économie américaine connaît actuellement quelques difficultés sur le plan interne). Pourtant, le PIB de l'UE et des Etats-Unis sont aujourd'hui identiques. Néanmoins, l'économie américaine a actuellement deux fois la taille de celle de son plus proche concurrent, le Japon²⁷. Elle tente d'instaurer son type d'économie capitaliste dans le monde entier. Etant donné que les Etats-Unis et leurs multinationales ont besoin d'un monde qui leur soit commercialement, mais sélectivement, ouvert, ils travaillent en faveur d'une ouverture des frontières de plus en plus généralisée, sauf de leurs propres frontières.

La composante *culturelle* de la puissance américaine est moins connue, cependant elle occupe une place décisive dans la stratégie globale des Etats-Unis. Ne se voulant pas uniquement contraignante et coercitive, la puissance américaine dispose d'une puissance douce considérable. En effet, elle est dotée d'une grande capacité de propagande, d'attraction et de consentement qui la rend souvent capable de faire partager ses opinions via l'attraction culturelle ou idéologique.

Face à ce constat, d'autres rappellent que les Etats-Unis prétendent publiquement être une superpuissance, être la seule superpuissance, vouloir le rester et vouloir régir le monde en fonction de leurs intérêts et, déclarent-ils, de la démocratie. Nous sommes donc face à une puissance de fait inégalée qui à une prétention hégémonique sans partage. Toutefois, nous verrons que le monde n'en est évidemment pas pour autant devenu unipolaire. Par ailleurs, deux éléments sont susceptibles de fragiliser à terme les Etats-Unis. D'une part, en se fondant principalement sur leur puissance militaire pour vaincre leurs ambitions, les Etats-Unis ne tomberont-ils pas dans le même piège que l'Union Soviétique dont la faillite a été provoquée par l'utilisation excessive des moyens économiques dans le secteur militaire ?

D'autre part, ces derniers temps, leur image se dégrade fortement à l'extérieur et même à l'intérieur du pays ce qui ne peut que déstabiliser le régime en place. A ces éléments s'ajoutent encore l'endettement colossal actuel des Etats-Unis qui ne pourra à terme que les fragiliser (et qui en outre, est particulièrement contradictoire avec les exigences posées aux

²⁶ SIPRI Yearbook 2005 – Rapport annuel de l'Institut International de recherche pour la paix à Stockholm, 7 juin 2005.

²⁷ Données de la Banque mondiale : www.worldbank.org.

pays du Sud de rembourser et de diminuer au plus vite leur dette) et le fait que leurs multinationales représentent bien peu aujourd'hui par rapport au passé : en 1950, quelques quatre cinquièmes des multinationales étaient américaines, alors qu'en ce début de XXI^e siècle, elles n'interviennent plus que pour un quart du total. Au risque de nous répéter, n'oublions pas non plus que trois grands pays du monde se dérobent à leur contrôle depuis toujours : l'Inde, la Chine et la Russie.

Après avoir analysé les bases de la puissance américaine, arrêtons nous un instant sur sa doctrine de politique étrangère. Depuis les attentats du 11 Septembre 2001, les Etats-Unis ont mis en place une *doctrine préventive de guerre contre le terrorisme*. Le rapport intitulé « Stratégie pour la sécurité nationale des Etats-Unis », paru en septembre 2002, résume bien cette doctrine : « Nous devons être prêts à arrêter les Etats voyous et leurs associés terroristes avant qu'ils ne soient capables de menacer ou d'utiliser des armes de destruction massive contre les Etats-Unis, leurs alliés et leurs amis. » Et pour ce faire, les Américains ont décidé de fixer eux-mêmes les conditions sous lesquelles ils feront appel à leurs alliés ou à la communauté internationale.

De plus, ils n'hésitent plus, si cela s'avère nécessaire à leurs yeux, à rompre avec certains consensus ou engagements internationaux comme les traités limitant la prolifération des armements non conventionnels et autres armes meurtrières pour les civils, le traité de limitation des missiles antimissiles, les accords de Kyoto ou le projet de Cour pénale internationale. On observe donc un recul sensible du progrès dans l'application du droit international observé ces soixante dernières années ce qui constitue un risque d'isolement des Etats-Unis par rapport à la communauté internationale. Du point de vue de leur défense nucléaire, nous avons vu que les Etats-Unis mettent au point un réseau de défense antimissile pour protéger ou sanctuariser leur territoire. Les dernières évolutions de la doctrine américaine de politique étrangère ne sont, bien entendu, pas étrangères à leur situation énergétique. L'énergie est un de ces domaines stratégiques où les Etats-Unis sont en situation de dépendance. La maîtrise des ressources mondiales d'hydrocarbures représente donc pour eux un enjeu vital et une des clés de voûte de leur stratégie planétaire²⁸.

Les relations américaines avec les autres grandes et moyennes puissances évoluent au grès de leurs intérêts et des rapports de force qu'ils subissent. Si la coopération avec les autres Etats de l'Atlantique Nord constitue un élément crucial de la politique étrangère américaine, les relations entre américains et européens sont pourtant hérissées de controverses. Auparavant,

²⁸ *L'Atlas du Monde diplomatique*, Le Monde diplomatique, janvier 2003, p. 98-99.

les crises reflétaient essentiellement les différences d'appréciation des impératifs d'une sécurité commune que personne ne remettait en cause. Aujourd'hui, c'est sur la définition même de sécurité collective et, de ce fait, de l'objectif commun, que l'on s'oppose étant donné que le but premier de cette sécurité collective – la défense commune par rapport à la puissance soviétique, puis russe – ne serait plus d'actualité²⁹ (nous en reparlerons lors de l'étude des relations entre l'Union européenne et l'OTAN). Si l'on continue à partager certaines valeurs de part et d'autre, les désaccords entre les Etats-Unis et l'Union européenne se font sentir dans un nombre croissant de domaines (de l'économie à la gestion des conflits qui éclatent un peu partout dans le monde). Pourtant, les Etats-Unis ont besoin de l'Union européenne et inversement, il pourrait en résulter un besoin de trouver une voie médiane entre conflits et coopération.

Quant aux relations avec la Russie, nous verrons que les attentats du 11 Septembre 2001 ont entraîné un rapprochement entre les deux puissances désormais unies, mais uniquement dans la lutte contre le terrorisme. D'autre part, les Etats-Unis tentent de s'imposer en Asie centrale, traditionnelle zone d'influence russe, puis soviétique et enfin à nouveau russe dans laquelle la Russie est toujours fortement présente et depuis peu (re)consolide sa position.

Finalement, les Etats-Unis se sont également rapprochés de la Chine, nouvelle puissance émergente. Ce rapprochement est, toutefois, plus le fruit d'une prise de conscience au niveau américain des capacités potentielles futures de cette puissance en devenir que d'intérêts économiques et géopolitiques bien compris de part et d'autre.

3.2. Les avancées de l'Union européenne (UE)

« L'Europe, ce continent dit 'vieux', met en œuvre le projet d'intégration politique le plus novateur qui soit. »³⁰ Il est certain que le projet de construction européenne a quelque chose d'inédit dans l'histoire de la planète. En grande évolution, il attire toutes les attentions : les Européens parviendront-ils à construire cet espace unifié par des valeurs et des ambitions communes et qui soit à la fois économiquement fort et politiquement très influent sur la scène internationale, cet espace dont ils rêvent depuis si longtemps déjà ? L'UE, en pleine construction, doit sans cesse s'adapter à la conjoncture internationale tout en veillant à satisfaire ses Etats comme ses peuples afin de consolider ce qu'on appelle aujourd'hui

²⁹ Kissinger H., *La nouvelle puissance américaine*, Editions Fayard, Paris, 2003, p. 32 –34.

³⁰ *L'état du monde 2004*, Edition La Découverte, Paris, 2003, p. 442.

l' « identité européenne ». Le projet européen se maintient dans une culture de compromis qui se manifeste par de longues négociations mais qui constitue pourtant le véritable moteur d'une intégration fondée sur le libre arbitre.

L'Europe des 25 se pose progressivement en puissance influente sur la scène internationale même si elle ne constitue pas un Etat, qu'elle ne dispose toujours pas de la personnalité juridique et que la cohésion politique est encore bien souvent trop timide. Soulignons toutefois que le projet de traité constitutionnel 2005 prévoit la personnalité de droit international pour l'UE. Economiquement, elle rattrape peu à peu les Etats-Unis et sa monnaie unique soutient son développement. Son endettement international est modeste. Parmi les 100 premières multinationales mondiales, l'UE intervient pour plus de la moitié, autrement dit le double des Etats-Unis. Politiquement, toujours à la recherche d'une plus grande stabilité mondiale, elle tente de s'imposer en médiateur dans un nombre croissant de conflits tout en soutenant les zones de grande pauvreté. Comme on l'a déjà souligné, ses dépenses extérieures (diplomatie, militaire, coopération au développement) égalisent celles des Etats-Unis. Soulignons toutefois que la composante militaire de l'UE est sensiblement moins élevée, et cela en faveur des autres composantes et conformément au genre de puissance que l'UE semble rechercher.

Malgré tout, l'UE est aujourd'hui confrontée à quelques grandes difficultés qui constituent autant de freins à son développement en tant que grande puissance. *Premièrement*, il lui faudra gérer son récent élargissement. L'Europe à 25 doit encore faire ses preuves, particulièrement sur le plan institutionnel. *Deuxièmement*, la question d'une éventuelle Constitution européenne est également très délicate. Les 'non' français et néerlandais au projet de constitution ont indéniablement modifié les modalités possibles du processus d'intégration politique. *Troisièmement*, la question de la politique étrangère représente elle aussi une difficulté pour l'UE. Il est important que celle-ci puisse un jour parler davantage d'une seule voix face au reste de la communauté internationale, qu'elle puisse se poser en interlocuteur unique. Ceci s'impose d'autant plus que les Etats-Unis se font actuellement entendre par des voix multiples (Maison blanche, Pentagone, CIA, Département d'Etat, Congrès...) dans le « concert des nations ». *Quatrièmement*, la question de la défense militaire européenne devra aussi avancer plus rapidement. L'Europe a-t-elle la volonté de se doter d'une force militaire à la hauteur de sa place dans le système international ou envisage-t-elle plutôt de constituer une force armée adaptée à sa diplomatie qui viserait plus la puissance douce que dure ?

En effet, établir une capacité militaire européenne pose la question suivante : est-il nécessaire de disposer de forces militaires pour s'affirmer comme grande puissance sur la scène internationale à l'heure actuelle ? Selon les uns, l'arsenal militaire est essentiel si l'on souhaite que l'Union européenne joue pleinement le rôle de puissance mondiale. La capacité militaire servirait essentiellement comme instrument de politique internationale, elle lui conférerait le statut d'acteur primordial dans le système international. Sans émettre d'avis sur cette question, d'autres observent que l'UE cherche progressivement à accéder à certains instruments de la force militaire. Enfin, certains évoquent une Europe autonome de paix, militairement continue et diplomatiquement tranquille³¹.

Ces deux dernières questions de la politique étrangère et de la capacité militaire sont regroupées au sein de ce que l'on nomme la *politique étrangère et de sécurité commune*, la PESC, qui pourra être complétée à terme par une défense commune (En effet, à partir de 1999, l'UE lance sa *politique européenne de sécurité et de défense*, la PESD). Les mesures permettant d'aboutir à ces nouveautés institutionnelles marquent l'aboutissement d'un cheminement fort complexe : « la création d'une défense européenne suppose, en effet, une harmonisation préalable entre membres de l'Union, d'une part, et entre celle-ci, l'OTAN et les Etats-Unis, d'autre part – les deux harmonisations étant étroitement liées »³². On le voit, ces questions, indissociables de la volonté politique, sont extrêmement liées aux relations avec les Etats-Unis.

Le sujet le plus délicat est celui de la compatibilité d'une autonomie militaire européenne avec l'OTAN, organisation militaire intégrée à dominante américaine.³³ Tout en veillant à ne pas ébranler le subtil mais déjà fragile équilibre opéré par l'Alliance atlantique, l'UE doit donc s'efforcer de poursuivre dans la voie de l'affirmation de sa politique étrangère unique et de la construction de sa défense militaire propre, sans exacerber dans la mesure du possible les sentiments anti-européens de Washington.

Pour atteindre ces objectifs, il faut à tout prix renforcer progressivement la volonté commune et la mise en commun des moyens encore insuffisants. Il s'agit là d'une nécessité pour l'UE elle-même mais aussi pour le système international tout entier : l'UE doit s'affirmer en tant que grande puissance constituant un ensemble capable de peser de manière égale aux côtés des autres grandes puissances. L'UE doit aujourd'hui poser notamment un choix stratégique,

³¹ Pax Christi Wallonie-Bruxelles, *Un concept stratégique de paix pour l'Union européenne*, décembre 2004.

³² *L'Atlas du Monde diplomatique*, *op.cit.*, p. 114-115.

³³ *Idem.*

celui de son propre projet de défense et de sécurité, l'UE étant encore trop subordonnée à l'OTAN et donc aux Etats-Unis. Il est temps de construire nos projets de défense et de sécurité qui se différencient du projet américain. Si celui-ci est plutôt tourné vers l'opposition par la force, le projet européen devrait être orienté vers l'échange avec le reste du monde et particulièrement avec les trois régions frontalières – l'Atlantique, l'Eurasie et la Méditerranée.

Enfin, il devrait tenir compte de son propre système de valeurs et de ses obligations internationales pour le maintien de la paix. L'UE devrait se construire en tant que « puissance tranquille » agissant activement pour une meilleure sécurité collective par la coopération et le multilatéralisme³⁴. L'Europe s'est progressivement structurée par un renoncement à la puissance. La méthode d'intégration européenne poursuivie est avant tout un processus de rejet de l'utilisation des rapports de force dans les relations entre Etats européens. Pourtant, la PESD nous fait aujourd'hui craindre l'apparition de ce vieux démon de l'Europe, en même temps que le fait de n'être qu'une satellite à l'OTAN.

3.3. La Russie, entre grandeur et décadence

« La Russie est et restera une grande puissance ». Toute relative qu'elle soit, cette remarque recouvre néanmoins un certain nombre de réalités. En effet, si le concept même de puissance a, comme nous l'avons vu, fortement évolué, il semble toutefois difficile de se départir des représentations qui ont fondé, à un moment donné, la grandeur d'un pays. Actuellement, la place et le rôle accordés à la Russie sur le plan international varient selon les discours et les perceptions que l'on se fait de ce pays, mais également en fonction des zones géographiques d'influence potentielle³⁵.

Facteur géopolitiquement sans doute négatif, les luttes incessantes pour le pouvoir reflètent les difficultés rencontrées par la nouvelle Russie à se réorienter dans le monde en recomposition. Il reste que depuis la première génération de politiques qui ont cherché à renforcer le capitalisme, l'administration actuelle est celle qui semble réussir à consolider la situation. La crise démographique (le taux de natalité en Russie est un des plus faibles au

³⁴ Les amis du Monde diplomatique, *Défense européenne – Quelle sécurité commune pour un autre monde ?*, Note de réflexion du 8 mai 2004 fournie par P. Galand à la suite de son intervention lors de la table ronde du 9 Novembre 2005.

³⁵ De Tinguay, *La Russie entre puissance et impuissance*, in *La Revue internationale et stratégique*, n°38 – Été 2000, Paris.

monde) est devenue une des préoccupations majeures de sécurité nationale pour le Kremlin. L'avenir de la Fédération de Russie sera à la mesure de la capacité des autorités russes à renforcer l'Etat dans tous les domaines de la puissance. L'abondance de ses ressources naturelles et les hauts prix actuels de celles-ci sont sans doute des facteurs qui faciliteront le travail d'affermissement géostratégique.

Sur le plan de la politique étrangère, la Russie entend bien s'affirmer comme un acteur influent sur la scène internationale. Au moyen de nombreux accords, elle tente de reconquérir une influence prédominante dans les ex-républiques de l'URSS désignées sous le terme de *Proche-étranger* où les Etats-Unis s'avèrent également fort actifs. Cet espace géopolitique a toujours été considéré comme une zone d'« intérêt vital » pour la Russie, la présence massive d'hydrocarbures y étant pour beaucoup. Pourtant, aujourd'hui, elle est confrontée à l'expansion d'autres puissances à la recherche de pétrole et de gaz, de débouchés économiques et de bases stratégiques : les Etats-Unis, la Chine et l'Union européenne. L'influence russe est désormais contestée frontalement sur le plan militaire en Asie centrale et au Caucase par l'établissement de bases américaines³⁶. Les dirigeants russes ne sont évidemment pas prêts à abandonner leurs positions dans cette zone même s'ils savent qu'ils devront compter avec la présence massive des Etats-Unis et de la Chine. Finalement, malgré les conflits d'intérêts en Asie centrale et dans le Caucase, rappelons que les relations entre la Russie et les Etats-Unis connaissent un nouvel élan de coopération ayant pour origine la lutte contre la déstabilisation excessive de régimes présents dans la région et contre les groupes armés qui dérangent, les uns comme les autres, entre autres au niveau de l'évacuation des hydrocarbures.

D'autre part, la Russie ne cesse de renforcer ses liens avec la Chine. Ce rapprochement est illustré par le « partenariat stratégique », un traité de coopération pour 20 ans, conclu avec Pékin en 2001. Ce traité constitue également une sécurité pour la Russie au cas où les Etats-Unis dérogeraient à leur nouvelle coopération.

Par rapport à l'Union européenne, la Russie n'hésite plus à s'affirmer. Elle représente le plus important fournisseur de gaz de l'Europe et l'un de ses premiers fournisseurs de pétrole. Cette dépendance européenne est considérée comme une arme par les russes, mais à double tranchant : sans les recettes de devises en provenance d'Europe, la Russie aurait beaucoup de mal à financer son développement. Etant donné que les pays européens éprouvent encore des difficultés à rassembler leurs points de vue et à présenter un front commun, ce sont les

³⁶ *L'Atlas du Monde diplomatique, op.cit.*, p. 140-141.

traditionnelles diplomaties nationales et les arrangements discrets qui prévalent dans les relations russo-européennes, souvent sous l'égide des multinationales concernées. Par ailleurs, dans leurs relations avec la Russie, les Européens sont bien conscients de l'importance des mécanismes de consultation et de coopération présents au sein de l'OSCE, organisation à laquelle appartiennent la Russie et les Etats-Unis.

Quant aux rapports avec l'OTAN, ils sont devenus particulièrement délicats depuis que cette organisation s'est élargie à des pays autrefois sous domination soviétique et qu'elle s'est convertie à l'interventionnisme militaire. Afin de maintenir le dialogue avec la Russie, un nouveau conseil OTAN-Russie a été mis en place. Par ailleurs, les accords de Vienne de désarmement ainsi que la Charte de Paris signés au début des années 1990 continueront à être respectés ce qui permettra de maintenir l'armement et les forces armées à un niveau particulièrement modeste, notamment en Europe centrale.

3.4. Le Japon, une puissance en manque d'autonomie

Premier pays non-atlantique et sans compter la Russie à réussir son décollage industriel, le Japon a poursuivi sa modernisation après la Deuxième guerre mondiale grâce à son modèle de développement dirigiste. A l'ère de la mondialisation, le Japon semble pourtant avoir été confronté à une crise économique durable remettant en cause ce modèle mais dont il serait progressivement en train de sortir.

Sur la scène internationale, le Japon, sous protection américaine depuis 1945, entretient un profil bas. Après la guerre froide, la présence militaire américaine n'a pas diminué limitant du même coup le rôle du Japon sur la scène internationale. « L'insertion de l'archipel dans l'économie et le réseau militaire américain de guerre froide ont tissé de puissants liens de dépendance politique qui perdurent. »³⁷

Aujourd'hui, en même temps qu'il sort progressivement d'une crise économique, le pays du soleil levant se trouve encore dans un état de subordination politique et militaire par rapport aux Etats-Unis. Le système de sécurité japonais continue de reposer sur l'engagement américain à ses côtés, même si la confiance ne serait plus aussi grande qu'il y a quelques temps. Quoiqu'il en soit, le gouvernement japonais soumet en ce moment au Parlement de

³⁷ *L'Atlas du Monde diplomatique, op.cit.*, p. 154-155.

Tokyo une réforme constitutionnelle en vertu de laquelle le Japon pourrait désormais disposer officiellement d'une armée et se réarmer.

3.5. Le réveil de l'Empire du milieu

« On le dit et le répète. Devenue une puissance montante, la Chine serait seule capable de rivaliser avec les Etats-Unis à l'horizon 2025. Dans cinquante ans au plus tard, selon certains experts, le pays pourrait même dépasser l'ensemble de l'Europe. »³⁸.

L'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001 a consolidé l'intégration du pays dans l'économie capitaliste internationale au point de devenir un acteur incontournable du système économique et politique international. Au niveau régional, elle devient progressivement le pôle structurant d'un réseau d'échanges régional au point de susciter des interrogations sur un éventuel recentrage de l'économie planétaire autour de l'Asie. Elle a connu un taux de croissance moyen de plus de 10% par an depuis 1980 et elle est devenue la première destination des investissements directs à l'étranger parmi les pays qui se sont récemment ouverts au capitalisme international. Le modèle de l'industrialisation par les exportations mise en œuvre en 1978 par Deng Xiaoping a considérablement augmenté la puissance économique des entreprises. Mais comme ailleurs dans le monde, il n'a assuré du bien-être que de manière très inégale sur le plan socio-économique et régional. En outre, il a créé une forte dépendance envers les économies étrangères.

En 1972, les relations entre la Chine d'une part et l'Europe et les Etats-Unis d'autre part se sont normalisées mais elles restèrent encore pendant une dizaine d'années largement empreintes de méfiance. Depuis les années 1990, reconnaissant l'importance des liens (surtout économiques) avec les Etats-Unis, la Chine a réorienté sa politique vis-à-vis des puissances européenne et américaine. Cette nouvelle orientation a été confirmée récemment par les intenses efforts diplomatiques chinois en vue notamment de faire avancer le dossier coréen. Malgré tout, la Chine reste vigilante par rapport au réarmement américain en renforçant elle aussi ses capacités militaires. Difficiles et forcément complexes, les relations avec l'UE, les Etats-Unis et la Russie sont pourtant appelées à structurer dans une large mesure les relations internationales du XXI^e siècle.

³⁸ Cette partie se base essentiellement sur : le dossier « Chine » du Monde diplomatique n°607, Octobre 2003, p. 14-19 ; et sur *L'Atlas du Monde diplomatique*, Le Monde diplomatique, Paris, janvier 2003, p. 156-159.

Quant aux relations précisément avec la Russie, nous l'avons vu, elles ne cessent de se renforcer : la constitution du groupe de Shanghai³⁹, la vente massive d'armes russes, la fixation des frontières communes, la question des conduites de gaz et de pétrole...

3.6. Le miracle indien

L'Inde nourrit l'ambition de jouer un rôle croissant sur la scène internationale. Même si l'économie indienne reste encore relativement protégée, les forces capitalistes à l'intérieur comme à l'extérieur devraient peu à peu faire disparaître ce qu'elles appellent les « vestiges culturels et institutionnels » et le modèle d'autosuffisance économique mis en place après l'indépendance et faire ainsi ressortir les enjeux économiques du pays.

Le deuxième pays le plus peuplé de la planète est aujourd'hui souvent considéré comme la plus grande démocratie au monde malgré les nombreuses difficultés rencontrées sur le plan interne (les inégalités sociales renforcées par le système des castes, la pauvreté ou encore la déforestation).

L'Inde est aussi une puissance nucléaire. Sa longue dispute avec le Pakistan au sujet du Cachemire pourrait dégénérer en un conflit nucléaire si elle n'est pas prise au sérieux et ne reçoit pas toute l'attention diplomatique des grandes puissances. Sa politique extérieure est donc nécessairement conditionnée à l'évolution de ce conflit et aux rapports de force développés face à ces puissances.

Quant à ses relations avec les puissances étrangères, l'Inde est toujours restée proche de la Russie, d'où lui vient l'essentiel de son équipement militaire. Par ailleurs, depuis le 11 Septembre 2001, elle peut compter sur une coopération plus étroite avec les Etats-Unis, essentiellement sur le plan militaire. L'Inde s'est engagée positivement dans ces nouveaux rapports en espérant que cela l'aidera peut-être un jour à disposer d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Du côté des Etats-Unis, l'Inde est perçue comme un allié important, quoique indocile, qui pourra constituer à plus long terme un contrepoids à la Chine. La question du Cachemire complique pourtant la situation des Etats-Unis en les confrontant à un dilemme : comment accéder aux demandes de New Delhi d'un partenariat stratégique tout en préservant leur allié pakistanais qu'ils soutiennent, depuis les années 1980, dans le cadre de la lutte contre les Soviétiques en Afghanistan ?⁴⁰

³⁹ Avec la majorité des pays centre-asiatiques.

⁴⁰ Jacobsen K., *L'Inde à la recherche de la puissance*, in *Le Monde diplomatique*, Paris, juillet 2002, p. 21.

Finalement, l'Inde a également entrepris un rapprochement avec la Chine en signant un « partenariat stratégique pour la paix et la prospérité » en avril 2005. La croissance économique a été le moteur de ce rapprochement entre les deux géants asiatiques qui ont aussi réaffirmé leur soutien « à la démocratisation des relations internationales et au multilatéralisme » et se sont prononcés « pour l'établissement d'un nouvel ordre international politique et économique, juste, rationnel et égal ». Toutefois, précisons que la méfiance n'a pas disparu de part et d'autre : la Chine reste le principal allié du Pakistan et l'Inde se rapproche des Etats-Unis, tout en maintenant ses liens traditionnels avec la Russie.

3.7. L'affirmation du Brésil

Cinquième ou sixième pays au monde par sa taille et sa population, deuxième ou troisième exportateur agricole mondial et une des dix premières puissances industrielles de la planète, après la Chine, l'Inde et, la prenant pour un Etat constitué, l'UE, le Brésil est le troisième puissance de ce nouveau siècle qu'il nous faut brièvement analyser.

La vision du monde du Brésil repose sur la perspective d'une multipolarité souhaitable au sein du système international. C'est dans cet esprit qu'il tente d'imposer une voix différente dans le « concert des nations » et qu'il construit progressivement une diplomatie « Sud-Sud » innovante. C'est ce qui l'a mené à regrouper autour de lui une coalition de 19 pays (dont la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud) lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun en 2003 pour tenir tête à l'alliance de circonstance entre les Etats-Unis et l'Union européenne sur les questions agricoles. Il s'impose de la même manière au niveau continental dans le cadre des négociations en s'opposant la création sous le contrôle de Washington d'une zone de libre échange dans toute l'Amérique (ZLEA). Il s'efforce de former une union économique proprement latino-américaine. Par ailleurs, il tente de forcer l'ouverture des marchés des pays développés au profit de ses secteurs qui se sont récemment tournés vers l'exportation après avoir longtemps été protégés par d'importantes barrières tarifaires héritées de la longue période d'autarcie économique⁴¹.

Il n'est pas étonnant que les relations avec les Etats-Unis soient donc difficiles, ceux-ci voyant dans le Brésil une puissance régionale gênant certaines de leurs ambitions dans le continent.

⁴¹ Deblock Ch. Et Turcotte S., *Les négociations hémisphériques: un face à face Brésil Etats-Unis*, Observatoire des Amériques de l'Université du Québec, chronique 03-17, Montréal, 2003.

Le développement du Brésil pourra constituer un important contrepoids aux grandes puissances du Nord.

3.8. La puissance sud-africaine

L'Afrique du Sud incarne sans conteste la plus grande puissance du continent africain. En outre, elle reflète l'aspiration de toute l'Afrique à ne plus être considérée comme marginale dans le nouvel ordre mondial et dans l'ère de la mondialisation. Si l'économie a été pendant longtemps la seule base de sa puissance (jouissant de caractéristiques géographiques et géologiques exceptionnelles), la diplomatie particulière qu'elle déploie depuis quelques années lui confère progressivement les éléments politiques nécessaires à jouer le rôle de puissance régionale. En effet, elle tend à s'affirmer comme médiateur dans les principaux conflits africains (ce qui n'a pas toujours été bien perçu par les parties en guerre) en même temps qu'elle essaye d'unifier le continent. Cette dernière évolution n'aurait pourtant jamais pu avoir lieu sans les évolutions politiques internes qui ont mis fin à l'apartheid et permis l'organisation du premier scrutin multiracial. Le renforcement de cette puissance encore en gestation ne peut être que souhaitable dans le contexte actuel, elle pourrait servir de modèle à l'Afrique et lui permettre de ne pas se faire complètement exclure de la cour des grands.

3.9. Quelles places pour les mondes arabe et musulman ?

Le terme « monde arabe » est fréquemment utilisé sans pour autant que l'on sache exactement ce qu'il recouvre. Le monde arabe désigne un ensemble géographique qui englobe le Maghreb, le Proche Orient (sans Israël), la Péninsule arabique et le Moyen Orient. Pourtant, on utilise souvent ce terme pour désigner l'ensemble des pays à majorité musulmane qui comprend également des pays comme le Bangladesh, la Bosnie ou encore l'Indonésie. Nous parlerons donc plutôt de « monde musulman » et non de « monde arabe » afin d'englober toutes les régions du monde à majorité musulmane. Jusqu'ici la région nous paraît plus un enjeu qu'un acteur géopolitique.

Malgré sa diversité très grande, le fait religieux prend dans ces régions une dimension certaine en raison du conflit israélo-palestinien, des grands pèlerinages (comme celui vers La

Mecque en Arabie saoudite ou celui vers Machhad en Iran), de la présence des plus importantes réserves d'hydrocarbures de la planète, de la drogue et des foyers de terrorisme. Il importe cependant de souligner que le rôle unificateur de l'Islam ne doit pas cacher la grande hétérogénéité ethnolinguistique et surtout religieuse de ces régions d'une part, et le fait que ce sont toujours les intérêts nationaux qui priment pour les dirigeants politiques, d'autre part. Beaucoup de guerres entre ces pays paraissaient d'origine religieuse alors qu'elles étaient en réalité des conflits d'intérêts classiques.

Le monde musulman, qui connaît aujourd'hui une crise identitaire dont nous reparlerons plus loin, connaît avant tout des régimes autoritaires dont l'existence n'a jamais été sérieusement mise en question par les grandes puissances, démocratiques ou non. Tout au contraire, ces régimes bénéficient encore aujourd'hui des soutiens variés d'une ou plusieurs grandes puissances.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas parler de puissance arabe, musulmane ou islamique au sens où nous parlons de puissance américaine, chinoise ou européenne (fondées sur certains facteurs caractéristiques de la puissance internationale). Toutefois, il s'agit d'un grand ensemble qui, peut-être, serait susceptible à un moment donné de constituer un acteur de la scène internationale à ne pas minimiser.

Contrairement à la position de l'UE et de la Russie, la politique américaine envers le monde musulman s'est éclaircie au yeux des autres puissances et du peuple musulman après l'intervention irakienne de 2003. L'administration américaine semble considérer le monde musulman comme une source potentielle d'insécurité internationale et donc une menace pour la sécurité des Etats-Unis, et ce particulièrement depuis les attentats du 11 Septembre 2001. L'Irak a été le pays par lequel les Etats-Unis ont commencé à mettre en œuvre leur stratégie basée sur l'« effet domino ». En effet, au bout du processus de transition, les Etats-Unis comptent se retirer en y laissant des amis qui deviendront de puissants alliés dans la région qui en serait dès lors transformée : le régime syrien devrait tomber ; en Iran, la jeunesse sera encouragée à réclamer toujours plus de libertés au régime des mollahs ; les différents autoritarismes du Maghreb devraient s'adoucir... Pourtant, cette stratégie rencontre de plus en plus d'obstacles et d'échecs.

Aujourd'hui, le monde musulman traverse une période difficile et ses contacts avec l'Occident sont de plus en plus délicats. Dans le chapitre suivant, nous aurons l'occasion d'aborder plus en détail les relations entre l'Occident et le monde islamique au travers de la question du choc des civilisations et du repli identitaire.

4. COMMENT FONCTIONNE LE SYSTEME INTERNATIONAL AUJOURD'HUI ?

4.1. Eléments nouveaux de l'ère post-bipolaire

La bipolarité qui a pris fin avec la chute du bloc soviétique a fait place à deux grandes nouveautés qui bouleversent profondément le système et la structure internationale : la mondialisation et l'apparition de nouveaux acteurs internationaux.

Nous assistons aujourd'hui à ce que l'on appelle communément la mondialisation. Il s'agit d'une vague sans précédent de libéralisation des échanges, des investissements et des flux de capitaux en même temps qu'une augmentation de ces flux et de l'influence des multinationales dans l'économie planétaire. La mondialisation, si elle est essentiellement économique, se manifeste également sur le plan social, culturel ou encore environnemental et ce par le biais de l'extraordinaire développement des moyens de communication tant au niveau de l'information que des individus. La mondialisation conduit à l'expansion de phénomènes transnationaux, puisque le jeu des entreprises, des échanges commerciaux, de la finance, mais aussi de la culture ou des communications est de plus en plus dépourvu de véritable ancrage étatique. D'où les phénomènes qui apparaissent comme chaotiques : misère croissante, rébellions multiples, épidémies qui s'étendent sans contrôle, invasions militaires illégales... Ces évolutions, indissociables des innovations technologiques, ont des retombées considérables sur les sociétés qu'elles intègrent. Les rapports qu'ont les individus et les sociétés avec le temps et l'espace ont été modifiés. Plus que jamais, les répercussions d'évènements localisés peuvent avoir des conséquences lointaines de grande ampleur, et cela dans une période très courte. Les nouvelles visions du monde sont marquées par une formidable compression de l'espace et du temps, ne fût-ce que pour une minorité de privilégiés de l'Humanité.

Parallèlement, nous assistons également à l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène internationale qui ôte aux Etats le monopole de l'action internationale. Avant d'évoquer ces nouveaux acteurs, soulignons que l'acteur étatique subit lui-même certaines transformations. Tout d'abord, sa posture se diversifie de plus en plus. Certains Etats ou régions autonomes sont encore très fragiles et rongés par des dissensions internes (comme le Sierra Leone, la

Tchéchénie, République moldave ou l’Afghanistan), d’autres sont particulièrement attachés à leur souveraineté nationale et à leur identité nationale (comme les Etats-Unis, la Chine ou le Brésil) et d’autres encore s’éloignent du concept de souveraineté et acceptent entre eux des interférences ou des négociations afin d’obtenir des gains mutuels (comme l’UE ou jusqu’à un certain degré les pays d’Asean).

Par ailleurs, à l’ère de la mondialisation, l’Etat est tiraillé par le haut (appel à l’intégration dans des entités supranationales) et par le bas (autodétermination des peuples, revendications régionales...). Tout en vivant ces transformations, l’Etat se retrouve entouré de nouveaux acteurs non étatiques de plus en plus nombreux. Parmi ceux-ci, les plus actifs sont les organisations internationales, les firmes multinationales, les ONG, les individus, les médias et les acteurs transnationaux illégaux. Ces nouveaux acteurs (qui feront l’objet d’une analyse dans la prochaine partie) sont aujourd’hui souvent en mesure d’éroder dangereusement le pouvoir interne et international de l’Etat.

Ces quinze dernières années, le système international a indéniablement évolué tant au niveau de ses acteurs que des interactions entre ceux-ci. Aujourd’hui, il est constitué des Etats et d’un nombre considérable d’autres acteurs non étatiques qui interagissent non plus seulement au niveau de la sécurité mais aussi au niveau de l’économie, du social, du culturel et de l’environnemental. Suite à ces évolutions au niveau du système international, la structure internationale a elle aussi changé. Nous allons maintenant voir comment nous pouvons la caractériser.

4.2. Caractéristiques de l’actuelle structure internationale

Lors de la deuxième partie de cette étude, nous avons vu que malgré ce que nous pensions au début des années 1990, nous ne vivons pas aujourd’hui dans un monde unipolaire. *Comment pouvons-nous donc caractériser l’actuelle structure internationale ?* Dans une vision bien américaine, S. Huntington propose le modèle hybride de l’*uni-multipolarité*. Cet auteur pense que la structure bipolaire de la Guerre froide a laissé place à une certaine unipolarité mais que celle-ci est appelée à terme à se transformer en une multipolarité. La structure uni-multipolaire est définie comme celle d’un système renfermant une superpuissance aux côtés de plusieurs grandes puissances⁴². La superpuissance conserverait son hégémonie mondiale et

⁴² Huntington S., *The Lonely Superpower*, in *Foreign Affairs*, vol. 78, mars-avril 1999, p. 36.

tenterait de défendre ses intérêts en agissant pour l'expansion de sa puissance dans tous les domaines de la vie internationale. Elle aurait même les attributs d'une puissance unipolaire mais l'emploi de celle-ci n'est effectué que pour promouvoir ou défendre ses intérêts au niveau mondial et pour dissuader les puissances secondaires de remettre en cause ce statut. Simultanément, au niveau régional, les grandes puissances dominent la scène politique régionale sans toutefois pouvoir étendre leur influence de manière globale⁴³.

Ce modèle, s'il semble pertinent à un niveau théorique, ne permet pas pour autant de distinguer toutes les dynamiques locales et globales induites par la mondialisation et par l'apparition de nouveaux acteurs internationaux. Le modèle de l'uni-multipolarité est donc un modèle envisageable mais, comme tout modèle, il ne nous donne qu'une vision partielle de la réalité internationale⁴⁴.

Depuis le début du XXe siècle, les zones d'influence (militaire, politique, économique, idéologique...) des grandes puissances se touchent, voire se recoupent de plus en plus. Chaque puissance concernée développe des géostratégies adaptées à cette nouvelle situation. Chacune tente de pénétrer dans *la zone d'influence privilégiée ou traditionnelle* de l'autre: l'UE ou la Chine en Amérique latine face aux EUA, les EUA en Afrique ou en Asie face à l'UE, la Russie ou la Chine. Les interdépendances ou les ingérences entre les grandes puissances se multiplient. Lors de la première table ronde, la professeure F. Orban nous a proposé une carte du monde reprenant les grandes et moyennes puissances et leurs zones d'influence respectives. Cette carte illustre bien notre analyse des puissances réalisées au point précédent et permet de visualiser le jeu de ces puissances et leurs rapports de force dans le système international actuel.

Soulignons ici que nous n'adhérons pas à la connotation « civilisationnelle » que cet auteur ajoute à la structure uni-multipolaire. Selon lui, la superpuissance se devra d'abandonner la gestion de crises intra-civilisationnelles aux puissances régionales appartenant à cette civilisation, mais interviendra au cours de conflits opposant deux civilisations distinctes sur une ligne de fracture civilisationnelle. Nous préférons une explication du modèle uni-multipolaire par les sphères d'influence plutôt que par les civilisations.

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ Alain Joxe, auteur de *L'empire du chaos*, (Editions La Découverte, Paris, 2002) apporte au modèle de l'uni-multipolarité une idée supplémentaire, celle d'un certain chaos ou plus précisément d'un « explicite chaos ». Selon cet auteur, les Etats-Unis ont besoin d'un ennemi pour maintenir leur leadership. La figure de l'ennemi est devenue l'instabilité. Les Etats-Unis vont donc gérer les déséquilibres c'est à dire les conflits ethniques et les guerres asymétriques qui se multiplient, à leur avantage pour affermir leur leadership mondial. A l'image d'un ordonnateur de chaos, l'empire américain se propose en fait d'imposer « un monde unifié par un principe de désordre ». Ce modèle permet de mieux analyser certaines logiques locales et globales et apporte des éléments novateurs, il méritait donc d'être mentionné même si nous n'y adhérons pas entièrement.